
**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2018-20



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Séance du : 02 Octobre 2018

Nombre de membres du Comité de direction : 26

Nombre de membres présents ou représentés : 15

Présidente de séance : Madame DEREMBLE

Secrétaire de séance : Madame MAGDELAINE

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : Mesdames BURKI, DEREMBLE, MAGDELAINE, MARTIN et Monsieur LUY,

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : Messieurs ETCHART, GRANCHAMP, MUGNIER,

Nombre de membres présents ou représentés des socioprofessionnels : Mesdames BUSSAT, NERI et

Messieurs BERTRAND, CHUTIN, FEUILLET, MOUCHET, TOVANY,

Membres excusés des élus Annemasse Agglo : Madame BERGER, Monsieur AEBISCHER,

Membres excusés des élus de la Communauté de communes du Genevois : Madame HERRERO, Messieurs ERNST, REY, BOCQUET,

Membres excusés des socioprofessionnels : Messieurs LAURENT, MOUMDJIAN, TSHIAM, LESAGE, BOSSY,

Membre de l'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames DLABAC, MARTINS, MERCIER et Monsieur GIRAUD,

Invités présents : Madame MAISONNIAC et Monsieur LANGLOIS,

OBJET : Approbation des tarifs des insertions publicitaires du guide pratique 2019-2020

Vu l'article L134-6 du code du tourisme,

Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le budget de l'EPIC comprend notamment en recette le produit des recettes commerciales,

Vu la délibération 2010-10, portant création de la régie de recettes et d'avance,

Vu la délibération 2018-03, fixant les tarifs des modules de base 2018

Considérant que dans le cadre de sa mission de promotion touristique et plus particulièrement de valorisation des activités de ses partenaires-adhérents, l'office de tourisme des Monts de Genève, édite annuellement plusieurs guides papier que ce soit sur l'offre globale ou sur ses produits : guide pratique notamment.

Considérant la volonté de certains partenaires-adhérents de mettre en avant leur visibilité sur ces supports.

Considérant que l'OT des Monts de Genève souhaite ouvrir ses supports à la publicité dans le but de générer des recettes permettant de diminuer les coûts d'impression et de composition induits par ces publications éditées à plusieurs milliers d'exemplaires.

Considérant que l'OT des Monts de Genève assurera la régie de cette publicité en interne et validera la recevabilité des visuels transmis par les partenaires.

Considérant que ces insertions ne sont proposées qu'aux partenaires adhérents des Monts de Genève.

Il est proposé au Comité de direction de valider les tarifs d'insertions publicitaires suivants :

INSERTIONS PUBLICITAIRES	
Guide Pratique	
Type d'insertion	Tarif adhérents (HT)
Page 173x253mm avec la coupe (4mm)	800 €
Demi-page 150x116,5mm format fini	400 €
3eme de couverture	1 000 €
Guide Hébergements	
Type d'insertion	Tarif adhérents (HT)
Page 163x163mm avec la coupe (4mm)	450 €
3eme de couverture	650 €

Au vu de cet exposé le Comité de direction,

APPROUVE à l'unanimité les tarifs d'insertions publicitaires du guide pratique 2019/2020,

ACCORDE une remise de 20% aux annonceurs 2018 du guide pratique/hébergement.

Mme la Présidente de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 02 Octobre 2018

affiché ou notifié le 02 Octobre 2018

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.



La présidente
Madame DÉRÉMBLE

